



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question au Gouvernement n° 2882

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Patrick Ollier, pour le groupe du Rassemblement pour la République.

M. Patrick Ollier. Monsieur le Premier ministre, en répondant à Hervé Morin, vous avez, une fois encore, perdu votre maîtrise. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Le fait d'être en campagne électorale permanente (Rires et exclamations sur les mêmes bancs) vous conduit à oublier la dignité attachée à votre fonction. Nous en sommes choqués. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) Face à une question embarrassante, il est surprenant qu'un Premier ministre perde à ce point son sang-froid. Les Français apprécieront.

Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. En France, depuis plusieurs mois, la grève est une situation permanente et quotidienne à laquelle nous sommes confrontés. Aujourd'hui, les transports aériens. Hier, les transports publics, les gardiens de prison, les infirmières, les sages-femmes, les entreprises privées, la fonction publique.

M. Didier Boulaud. C'est la faute à Seillière !

M. Patrick Ollier. Le Gouvernement s'essouffle, la majorité se divise et n'est visiblement plus en mesure d'apporter les solutions attendues par les Français.

Par exemple, monsieur le ministre, il est stupéfiant qu'une grève

dure depuis près d'un an à l'éducation nationale sans que vous, que l'on voit sur certains fronts revendicatifs, ne réagissiez.

Stupéfiant que, sur les 53 000 écoles publiques, 60 % des directrices et directeurs soient en grève administrative depuis septembre 2000 sans que personne ne s'en préoccupe.

Stupéfiant que plus de 30 000 directrices et directeurs en grève ne transmettent plus à la hiérarchie des documents importants pour la vie des enfants, tels que les fiches de structure de leur école, les enquêtes de la rentrée, les évaluations des élèves de CE 2 ou encore les fiches prévisionnelles pour l'entrée en sixième, et ce dans l'indifférence la plus générale.

Ces personnels demandent qu'un statut vienne encadrer leurs fonctions de direction, que des décharges d'enseignement correspondant aux besoins de service leur soient accordées, que la grille indiciaire soit revalorisée en fonction du travail accompli et qu'une formation adaptée leur soit dispensée.

Monsieur le ministre, les parents d'élèves sont inquiets pour la préparation de la prochaine rentrée. Ils souffrent de cette situation pour leurs enfants et ne comprennent pas votre silence. Vous m'avez écrit récemment qu'une table ronde était prévue. Mais, de table ronde en table ronde, vous tournez en rond depuis dix mois ! Cela compromet la qualité du service public de l'éducation et vous devez dès à présent apporter des réponses à ces 53 000 enseignants.

Mais j'ai l'impression que vous êtes en panne d'idées et que, de panne en panne, la France reste immobile. Aujourd'hui, monsieur le ministre, je vous demande de répondre à ces légitimes revendications.

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale. Monsieur le député, je ne suis pas mécontent que vous

évoquiez ce sujet. («Oh !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Nous aurions pu espérer que vous l'abordiez avec plus de sérénité et d'objectivité. Mais je ne veux pas alimenter la polémique que vous avez engagée, et je n'aurai donc pas la cruauté de rappeler dans quelles conditions (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants)...

M. Maurice Leroy. Allègre !

M. le ministre de l'éducation nationale. ... cette question a été traitée ou non traitée à l'époque où vous dirigiez le gouvernement de la France (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants): suppressions de postes d'instituteur, distribution de décharges au petit bonheur la chance...

M. Patrick Ollier. Répondez à ma question !

M. le ministre de l'éducation nationale. ... créant des conditions d'inégalité, que vous dénoncez vous-même, d'un département à l'autre.

Bref, une gestion désordonnée, brouillonne et confuse. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Vives exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Je crois être le premier, depuis quelques années, à prendre ce sujet à bras-le-corps. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Et comme je suis soucieux de l'intérêt général, j'ai souhaité que, sur ce point, l'on puisse trouver de sages solutions. Nous avons exploré différentes voies. Tables rondes, dites-vous, pour vous en moquer. Eh bien, moquez-vous ! J'espère qu'au cours des quinze prochains jours, la table ronde qui réunira les organisations professionnelles permettra d'aboutir enfin, après des années et des années d'impérite, à une solution raisonnable. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Données clés

Auteur : [M. Patrick Ollier](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2882

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2001, page 4165

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 juin 2001